







S'adresser, pour les renseignements, 1° M. Delagrave, avoué poursuivant la vente, rue Harlay-du-Palais, 20, près la place Dauphine; 2° à M. l'acq, avoué présent à la vente, rue du Bouloi, 4. (4657)

DEUX MAISONS Etude de M. Edouard CHIRON, avoué à Paris, rue de la Trépannerie, 13. — Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 22 juillet 1846, une heure de relevée. En deux lots qui ne pourront être réunis. 1° D'une Maison sise à Paris, rue de Montreuil, 41 et 43, composée de six corps de bâtiment et cours et d'un vaste jardin. Contenance, 2,214 mètres environ. Revenu, 3,686 fr. 35,000 fr.

2° D'une autre Maison sise à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 141, impasse de la Main-d'Or, 10, avec jardin. Contenance, 448 mètres 57 centimètres. Revenu, 1,404 fr. 12,000 fr.

S'adresser pour les renseignements : 1° à M. Chéron, avoué poursuivant, dépositaire d'une copie du cahier des charges et des titres de propriété; 2° à M. Sinet, avoué collicitant, rue Sainte-Avoye, 57; 3° à M. Demadre, notaire à Paris, rue Saint-Antoine, 205. (4708)

DEUX MAISONS Etude de M. TRONCHON, avoué, rue Saint-Antoine, 110. — Adjudication le samedi 25 juillet 1846. En l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, réant au Palais-de-Justice à Paris, une heure de relevée. En un seul lot. De deux Maisons réunies, avec jardin et dépendances situées à La Chapelle-Saint-Denis, grande Rue, 135 et 137, canton et arrondissement de Saint-Denis (Seine). Mise à prix : 50,000 fr.

S'adresser pour les renseignements : 1° à M. Tronchon, avoué poursuivant, à Paris, rue Saint-Antoine, n. 110; 2° à M. Collet, avoué-collicitant, rue Neuve-Saint-Merry, n. 23; 3° à M. Mercier, avoué-collicitant, rue Neuve-Saint-Merry, n. 12; 4° à M. Lecerré, notaire à Paris, rue Saint-Antoine, 69. (4709)

MAISONS, TERRAIN ET PIÈCES DE TERRE Etude de M. FAGNIEZ, avoué, rue des Moulins, 10. — Adjudication sur licitation, le 18 juillet 1846, aux criées de Paris. 1er lot. Maison sise à Paris, rue Mouffetard, 147. Mise à prix : 50,000 fr. 2e lot. Maison sise à Paris, rue Poissonnière, 39, et rue Notre-Dame-de-Recouvrance, 11. Mise à prix : 55,000 fr.

S'adresser pour les renseignements : 1° à M. Fagniez, avoué, rue des Moulins, 10; 2° à M. Demadre, notaire liquidateur, demeurant à Paris, rue St-Antoine, 205. (4737)

3e lot. Maison sise à Paris, rue Noy-Montmorency, 3, au coin de la rue Saint-Marc. Mise à prix : 100,000 fr. 4e lot. Maison et Terrain sis à Choisy-le-Roi, rue du Poul, 7. Mise à prix : 45,000 fr. 5e lot. Maison et dépendances, sises à Thiais, près Choisy-le-Roi, avenue de Paris, 3. Mise à prix : 36,000 fr. 6e lot. Pièce de terre, sise au terroir d'Orly, lieu dit les Petits-Vaux, arrondissement de Sceaux (Seine). Mise à prix : 4,500 fr. 7e lot. Pièce de terre, sise au terroir de Plessis-Piquet, lieu dit les Bouillons, arrondissement de Sceaux (Seine). Mise à prix : 4,500 fr.

Total des mises à prix : 292,000 fr. S'adresser, pour les renseignements, 1° à M. Fagniez, avoué poursuivant, demeurant à Paris, rue des Moulins, 10, dépositaire des titres de propriété et d'une copie de l'enchère; 2° à M. Demadre, notaire liquidateur, demeurant à Paris, rue St-Antoine, 205. (4737)

MAISONS Etude de M. PICARD, avoué à Paris, rue du Port-Mahon, 12. Vente sur saisie immobilière, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, le jeudi 30 juillet 1846, une heure de relevée, en quatre lots qui ne pourront être réunis.

1° D'une Maison sise à Grenelle, rue de Mademoiselle, 4, formant le 1er lot. — Mise à prix, 2,000 fr. 2° D'une Maison sise à Grenelle, rue Mademoiselle, non numérotée, 2e lot. — Mise à prix, 2,000 fr. 3° D'une Maison sise à Grenelle, rue Croix-Nivert, au coin de la rue du Haut-Transit, 3e lot. — Mise à prix, 2,000 fr. 4° D'une Maison sise à Vaugirard, Grande-Rue, au coin de la rue St-Nicolas, 4e lot. — Mise à prix, 2,000 fr. S'adresser, pour les renseignements, à M. Picard, avoué poursuivant, dépositaire d'une copie du cahier des charges.

ANNONCE SPECIALE. Etude de M. GUIDOU, avoué, rue Neuve-des-Petits-Champs, 62. On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en exécution de deux jugements de la chambre du conseil du Tribunal de première instance de la Seine, en date des 22 août 1845 et 15 janvier 1846, enregistrés, M. Guidou, avoué, nommé administrateur provisoire et liquidateur de la société de la Caisse de Secours des ouvriers de la manufacture des tabacs de Paris, a, sous la date du 23 juin 1846, déposé en l'étude de M. Defresne, notaire à Paris, rue des Petits-Augustins, 12, commis à cet effet, le projet de répartition de l'actif de ladite caisse. La présente publication est faite pour appeler tous ayants-droit inconnus à se présenter dans les deux mois du dépôt susdité, en l'étude dudit notaire pour prendre connaissance dudit état de répartition, le contester ou l'approuver, en justifiant de leur qualité à cet effet. Signé GUIDOU, avoué. (4696)

HISTOIRE NATURELLE DES PROFESSEURS DU JARDIN DES PLANTES, DES AIDES-NATURALISTES, PRÉPARATEURS, etc., attachés à cet établissement; par ISIDORE S. DE GOSSE.

Avec des ANNOTATIONS SCIENTIFIQUES de M. FRÉDÉRIC GÉRARD, ancien rédacteur en chef du DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE. — Un beau volume in-18 anglais. — Prix : 3 fr.

360 REVUES PAR AN POUR 6 FRANCS LE PLUS GRAND DES JOURNAUX CONNUS, 456 CENTIMÈTRES DE HAUTEUR SUR 412 DE LARGEUR. UNE REVUE PAR JOUR AVEC GRAVURE MAGNIFIQUE ILLUSTRATION POUR UN CENTIME ET DEMI. La valeur de 24 volumes par an pour 6 francs. 42, RUE LAFFITTE.

L'UNIVERSEL donne l'histoire fidèle du mois. Politique, Tribunaux, Science, Littérature, Commerce tout s'y trouve retracé de la manière la plus scrupuleuse. Ce sont tous les journaux quotidiens admirablement quintessenciés et bien réellement réunis en un seul : rien n'y manque. La matière donnée est celle de plus de deux volumes. Les 64 pages de L'UNIVERSEL dépliées offrent une surface de 156 centimètres de hauteur sur 112 centimètres de largeur. L'UNIVERSEL est une encyclopédie du mois palpitante d'intérêt et exubérante de renseignements universels qui formera au bout de l'année l'ouvrage le plus curieux, le plus intéressant, le plus extraordinaire; l'histoire de tout ce qui se passe jour par jour en volume, etc., etc., enrichis de magnifiques gravures et illustrations pour 6 fr. par an. Le premier numéro a paru le 5 juillet. Les personnes qui désirent avoir depuis ce premier numéro, doivent adresser immédiatement leur demande 42, rue Laffitte.

MAUX D'ESTOMAC

Les personnes faibles ou atteintes de maux d'estomac, celles auxquelles le café ou le chocolat est défendu, trouveront dans l'usage du RAGAHOUT DES ARABES de DELANGRENIER un aliment aussi agréable que facile à digérer. Il fortifie l'estomac, et calme les IRRITATIONS nerveuses ou inflammations de cet organe. — DELANGRENIER, fournisseur de la MAISON DU ROI, rue RICHELIEU, 26, à Paris.

MANUEL PRATIQUE des MALADIES des VOIES URINAIRES GUIDE MÉDICAL des personnes atteintes de rétention d'urine, Catarrhe, paralysie de vessie, Gravelle, pertes séminales, gonorrhée, etc.; par GEORGES DEVIÈRE, Médecin de la Faculté, ex-chef de clinique, ex-médecin du Bar de Brest, officier de Mérite militaire. Un vol. in-8, fig.—DEUXIÈME ÉDITION. Prix : 7 fr. 50, et franco, 9 fr. Paris, l'AUTEUR, rue Richelieu, 45 bis, et HERRARD, lib., rue Pavée-St-André, 7.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE VIDANGE ACCÉLÉRÉE

Société en commandite sous la raison sociale HUGUINOT & Co, suivant acte passé le 30 mai dernier devant M. LEBAUDY et son collègue, notaires à Paris. Capital social : 500,000 francs, divisé en 1,000 actions de 500 francs chacune. Les trois cinquièmes du capital, soit 300 francs par action, seront versés chez le banquier de la Société contre la délivrance du titre; le paiement des deux derniers cinquièmes aura lieu : le premier, le 20 octobre, et le dernier, le 20 janvier prochain. — Exploitation, (tant dès actuellement en pleine activité, donnera dès le début un produit net de 10 1/4 pour 100. L'accroissement certain de l'entreprise posera ce produit net à 20 1/2 pour 100. Les recettes par année sont calculées à 360,000 francs; les dépenses à 251,550 fr., et les bénéfices nets à 102,500 francs, soit 20 1/2 pour 100. On souscrit chez MM. BÉCHET, DETHOMAS et Co, rue Hauteville, 25, banquiers de la Société, chargés de recevoir les versements des actionnaires et de distribuer les Statuts.

ASSEMBLÉE DU MARDI 7 JUILLET. NEUF HEURES 1/2 : Klug, tailleur, clôt. — Deme Carrière, anc. mde de nouveautés, id. — Ducloux-Barbey, restaurateur, id. — Craisson, anc. maître d'hôtel garni, conc. — Berlin, lottier, id. — M. Dignon, fab. de produits chimiques id. — Grandhomme jeune, md de nouveautés, rem. à huitaine. — Yracue, md de vins, clôt. — Masson, md de vins, vérif. — Lillier, md de vins tenant hôtel garni, synd. — Deuency, parqueteur, id. — Meriguet fils, entrep. de mécaniques, id. — ENTRE HEURES : Bibille fils, md de papiers, id. — Dlle Martin, fab. de corsets et lingerie, id. — Verney, fab. de rubans et serrurier, id. — TROIS HEURES : Sevestre fils et Co, fab. de papiers peints, rem. à huitaine. — Sevestre fils, personnellement, conc. — Roumain, employé, id. — Bourdon aîné, m. toiletier, clôt. — PRODUCTIONS DE TITRES. — Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indiquant des sommes à recouvrer, MM. les créanciers : — NOMINATIONS DE SYNDICS. — Du sieur HAUTIN, mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, 25, le 11 juillet à 1 heure 1/2 (N° 6225 du gr.). — Du sieur HENOCQUE, négociant, rue du Sentier, 9, le 11 juillet à 3 heures N° 6700 du gr.). — Du sieur FOURNEL, grainetier et nourrisseur à Neuilly, le 11 juillet à 12 heures 1/2 (N° 6233 du gr.). — Du sieur FAUX, lib. de commerce, boulevard de la Chapelle, le 11 juillet à 1 heure 1/2 (N° 6084 du gr.). — Du sieur THOMAS fils, entrep. de peinture, rue de Berne, 10, le 11 juillet à 12 heures 1/2 (N° 6274 du gr.). — Pour assister à l'assemblée dans laquelle M. le juge-commissaire doit les constituer, tant sur la composition de l'état des créanciers, présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics. — NOTA. Il est nécessaire que les créanciers convoqués pour la vérification et affirmation de leurs créances remettent préalablement leurs titres à MM. les syndics. — VÉRIFICATIONS TITRES ET AFFIRMATIONS. — Du sieur LANSAC, anc. commissaire, rue du Nord, 12, le 11 juillet à 1 heure 1/2 (N° 5246 du gr.). — Du sieur FAUX, lib. de commerce, boulevard de la Chapelle, le 11 juillet à 1 heure 1/2 (N° 6084 du gr.). — Du sieur FREGON, ancien marchand de vins à Saint-Nauve, le 11 juillet à 1 heure 1/2 (N° 6084 du gr.). — Du sieur THOMAS fils, entrep. de peinture, rue de Berne, 10, le 11 juillet à 12 heures 1/2 (N° 6274 du gr.). — Pour être procédé, sous la présidence de M. le juge-commissaire, aux vérifications et affirmations de leurs créances : — NOTA. Les tiers-porteurs d'effets ou endossements de ces effets n'étant pas connus, sont priés de remettre au greffe leurs adresses, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes. — CONCORDATS. — Du sieur BENOIST, bonnetier, faub. Saint-

Enregistré à Paris, le Juin 1846. IMPRIMERIE DE A. GUYOT, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 35. Pour légalisation de la signature A. GUYOT, le maire du 2e arrondissement.